

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints  
Saint-Michel-des-Saints  
M.R.C. de Matawinie

19-05-2009 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le dix-neuvième jour de mai deux mille neuf (2009) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,  
François Dubeau, Richard Gilbert et Guylaine Gagné conseillers(ères),  
Guylain Archambault, inspecteur municipal et Alain Bellerose, directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

114-2009 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter ordre jour. D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

115-2009 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter PV. D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 20 avril 2009.

ADOPTÉE

116-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter comptes. D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements :

#### MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

#### LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période d'avril 2009.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
4413	Hydro-Québec	3,605.50 \$
4414	Petite Caisse	652.09 \$
4415	Bell Canada	1,351.54 \$
4416	Béton Louis-Cyr inc.	16,457.18 \$
4417	Fédération Québécoise	59.04 \$

4418	Jos Nicoletti & fils inc.	7,474.58 \$
4419	Ministère du Revenu du Québec	640.20 \$
4420	Réseau Environnement	451.50 \$

**TOTAL :** **30,691.63 \$**

Salaires	45,173.84 \$
R.E.E.R	3,326.80 \$
Frais de banque	120.00 \$
Location	199.83 \$
Remboursement (intérêts)	\$
Remboursement / PR	84,432.55 \$

**TOTAL :** **133,253.02 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS  
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de mai 2009.

4421	Soc. des Serv. MCAP (Remb. Taxes)	1,033.59 \$
4422	Fonds des Pensions Alimentaires	768.80 \$
4423	Groupe Investors Ltée	223.32 \$
4424	Hydro-Québec	1,311.63 \$
4425	Ministre des Finances	127.00 \$
4426	Ministère du Revenu du Québec (DAS)	7,848.50 \$
4427	Petite Caisse	950.00 \$
4428	Receveur Général du Canada	5,625.68 \$
4429	Télus Mobilité	486.48 \$
4430	Hydro-Québec	4,914.57
4431	Société Québ. D'Ass. Des Eaux	11,492.65 \$

**TOTAL :** **34,782.22 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 19 MAI 2009

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
		\$
4432	Alimentation D.M. St-Georges inc.	27.50 \$
4433	Archambault Guylain	10.15 \$
4434	Aréo-Feu Ltée	128.68 \$
4435	Beauséjour Dominique	218.50 \$
4436	Bell-Gaz Ltée	868.87 \$
4437	Bellerose Alain	1,349.68 \$
4438	Benoit Claude	22.00 \$
4439	Boisjoli Transport inc.	409.17 \$
4440	Camions Excellence	6,669.09 \$
4441	Centre Aquatique	4,337.22 \$
4442	Charette Jean-Pierre	80.00 \$
4443	Conteneur Recycle inc.	5,017.48 \$
4444	Contrôle Telerobo	1,918.88 \$
4445	Defoy Électrique inc.	806.73 \$
4446	Dépanneur R. Prud'Homme	116.42 \$
4447	Dunton Raiville Senc	653.82 \$
4448	Équip. Industriel Joliette inc.	284.65 \$

4449	Ethier Mario	12.35 \$
4450	Fédéral Commercial Métales	365.67 \$
4451	Ferland Pascal	865.62 \$
4452	Fondation	7,336.88 \$
4453	Fonds de l'information foncière	45.00 \$
4454	Garage Tellier & Fils	629.74 \$
4455	Garage Marc Dorval Enr.	103.84 \$
4456	Garage L.A. Morin	62.08 \$
4457	Garage Villemaire & Fils inc.	1,051.44 \$
4458	Georges-H. Durand Ltée	2,599.16 \$
4459	Gilles Boisvert Enr.	180.59 \$
4460	Hydro-Québec	21.69 \$
4461	Joliette Dodge Chrysler Ltée	846.10 \$
4462	Lacelle Francis	356.50 \$
4463	Lanoué Philippe	400.00 \$
4464	L'Ass. Des pompiers St-Michel	432.00 \$
4465	La Survivance	5,995.38 \$
4466	LBHA & Ass.	6,027.53 \$
4467	Leblanc & Plante enr.	1,006.06 \$
4468	Lecuyer Marie-Claude	200.00 \$
4469	Le Fonds de Solidarité F.T.Q.	4,001.04 \$
4470	Les Constructions Rosaire Charrette inc.	842.56 \$
4471	Les Services de Gestion SGT	1,034.21 \$
4472	Loisir et Sport Lanaudière	40.00 \$
4473	Marcel Champagne Électrique inc.	953.62 \$
4474	Marc Levasseur	15.24 \$
4475	Martin, Boulard & Ass.	1,697.64 \$
4476	M.C. Beauséjour & Richard inc.	3,789.66 \$
4477	Mécanique Jecc Ltée	549.98 \$
4478	Michelin Amérique du Nord inc.	788.32 \$
4479	Mini-entrepôts	180.60 \$
4480	Motion Industries	102.06 \$
4481	M.R.C. de Matawinie	12,773.25 \$
4482	PG Govern	682.89 \$
4483	Picard Claude	240.00 \$
4484	Pièces d'Auto Joliette inc.	514.72 \$
4485	Pompage C. Gagnon	2,624.34 \$
4486	Québec Linge	384.00 \$
4487	Réal Huot inc.	1,477.01 \$
4488	Remorque La Chevauchée inc.	73.31 \$
4489	Saint-Georges Madeleine	150.00 \$
4490	Satelcom inc.	142.22 \$
4491	Silencieux Fédéral Mufflers	260.03 \$
4492	Stéphane St-Jean	58.50 \$
4493	Sylvain Rondeau inc.	1,312.18 \$
4494	Sylvio Champoux & Fils	5,563.69 \$
4495	Univar Canada Ltée	4,072.76 \$
<b>TOTAL :-</b>		<b>95,780.30 \$</b>
4496	Banque Nationale du Canada	7,973.08 \$
4497	Ass. Pour la protection du Lac-Taureau inc.	1,928.47 \$
4498	Bellerose Jean-Pierre	220.50 \$
4499	Bell Canada	156.39 \$
4500	Dunton Rainville	955.81 \$
4501	EBI Environnement	5,405.85 \$
4502	Félix Sécurité inc.	2,077.28 \$
4503	Gagne Guylaine	92.00 \$

4504	Gouger Guy	232.00 \$
4505	Laliberté Carine	161.50 \$
4506	Paradis Véronique	97.00 \$
4507	Publications CCH Ltée	273.26 \$
4508	Chèque annulé	0.00 \$

**TOTAL :-** **19,573.14 \$**

ADOPTÉE

**CORRESPONDANCE :**

- 09-04-15 Cabinet de la vice-première ministre, Nathalie Normandeau – appui de la municipalité aux entreprises TAG.
- 09-04-16 Cabinet du ministre des Ressources Naturelles, Claude Bécharde – appui de la municipalité aux entreprises TAG.
- 09-04-21 Ministère des Affaires Municipales et des Régions – approbation de la subvention du programme de la taxe d'accise.
- 09-04-22 Comptoir Alimentaire de la Haute-Matawinie – demande pour kiosque à la plage.
- 09-04-29 Ministère des Affaires Municipales et des Régions – approbation du règlement 517-2008.
- 09-05-04 Ministère des Ressources Naturelles le sous-ministre Normand Bergeron – appui de la municipalité aux entreprises TAG.
- 09-05-06 Benoit Dion et Danielle Perron – demande pour la plage lors d'un mariage.
- 09-05-06 Club Optimiste de Saint-Michel-des-Saints – Fête de la Saint-Jean-Baptiste.
- 09-05-10 Madeleine St-Georges – suggestion pour la salle JM Bellerose.
- 09-05-13 Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière – tournoi de Golf.
- 09-05-14 Isabelle Prévost – la tournée WY dégustation cooler avec spectacle

117-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Refus demande du comptoir alimentaire D'aviser le Comptoir Alimentaire de la Haute-Matawinie qu'il n'est pas dans la politique de la municipalité d'autoriser l'installation de kiosque sur la plage pour permettre la vente de produits.

ADOPTÉE

118-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

1500\$ au Club Optimiste pour St-Jean-Baptiste D'accorder 1 500.\$ au Club Optimiste de Saint-Michel-des-Saints pour l'organisation d'animation et jeux gonflables pour les jeunes lors de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste. Cette subvention est accordées pour la présente année considérant que le Club Optimiste débute son fonctionnement.

ADOPTÉE

119-2009

Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Suggestion  
JMB.

salle D'acquiescer aux suggestions de Madeleine St-Georges dans sa lettre du 10 mai 2009, concernant la rénovation extérieur de la Salle Joseph-Moïse Bellerose.

ADOPTÉE

----- L'adoption du Règlement, modifiant le règlement 497-2006 relatif au stationnement est reportée à une prochaine assemblée.

----- Avis de motion est donné par Guylaine Gagné, conseillère, qu'à une prochaine assemblée un règlement modifiant le règlement 412-1999 concernant la réglementation et la tarification du Camping Municipal sera adopté.

122-2009 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande subvention pour chemin municipaux. D'autoriser Alain Bellerose, directeur général, de faire la demande de subvention au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour les travaux évalués au coût total de 430 000\$ suivants :

- chemin du Lac-Taureau, 2 gros ponceaux
- chemin Matawin est, érosion
- Granger, asphaltage
- Archambault, asphaltage
- St-Joseph et Mont-Trinité, asphaltage
- Bellerose, puisards pluviaux
- St-Georges et Archambault, égout pluvial.

ADOPTÉE

123-2009 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Réparation divers véhicules chez JECC Mécanique. D'approuver la réparation du chargeur Volvo chez JECC Mécanique au coût évalué entre 20 000\$ et 25 000\$ pour les articulations, cylindres, "sand blast" et peinture.

D'autoriser la réparation des véhicules suivants :

- camion #1 1986 : pare-choc avant, 800.\$  
"sand blast" et peinture cabine, 3 700.\$
- camion #9 international : " sand blast" et peinture châssis 2 800\$,  
boîte d'hiver 2 500.\$, boîte d'été 1 500\$. Rallonger les pattes de soutien de la boîte d'hiver 1 000\$.

Ces coûts ne sont qu'une évaluation et peuvent varier.

ADOPTÉE

124-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Mandat à Dunton Rainville pr vente par shérif. De mandater Dunton Rainville, avocats, pour entreprendre les procédures de vente par shérif du matricule 7671-24-8316, dossier 3125-45315-07, selon la recommandation de la lettre du 30 avril 2009.

D'autoriser Alain Bellerose, directeur général de se porter acquéreur pour la municipalité s'il n'y a pas d'autre acquéreur.

ADOPTÉE

125-2009                   Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Appui projet  
Érablière pr milieu  
forestier.

D'appuyer le projet de l'Érablière la Sèverie inc., dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II 2009-2010.

ADOPTÉE

126-2009                   Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Appui           projet  
Auberge pr. Milieu  
forestier

D'appuyer le projet de L'Auberge du Lac-Taureau dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II 2009-2010.

ADOPTÉE

127-2009                   Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Renouveler   contrat  
entretien des Loisirs.

De renouveler l'entente d'entretien du chalet, terrains et autres infrastructures des Loisirs pour la période estivale 2009 de distribution 94 enr., Sylvain Rondeau, au coût de 8 450.\$ plus taxes, payable en 2 versements, juin et août 2009.

ADOPTÉE

128-2009                   Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Engagement   pour  
camp de jour.

D'autoriser l'engagement d'Olivier Rondeau comme coordonateur terrain de jeux pendant 8 semaines, 40h/semaine, à 10.25/h, du 22 juin au 14 août 2009.

D'autoriser l'engagement de Andréanne Dessureault et de Genevière Gouger comme monitrices terrain de jeux pendant 8 semaines, 40\$/semaine, à 9.25/h, du 22 juin au 14 août 2009.

ADOPTÉE

129-2009                   Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter       procès-  
verbal du CCU

D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 6 mai 2009 et le rapport des permis.

ADOPTÉE

130-2009

Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation  
de Daniel Cartier.

**Demande de dérogation mineure par M. Daniel Cartier et Mme Diane Cartier pour la propriété située au 7031, ch. de St-Ignace Nord. La demande concerne la construction d'un garage en marge avant à 5.49 mètres (18') au lieu de 12 mètres (40'), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-6) du règlement de zonage # 320-1992.**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par M. Daniel Cartier et Mme Diane Cartier pour la propriété située au 7031, ch. de St-Ignace Nord. La demande concerne la construction d'un garage en marge avant à 5.49 mètres (18') au lieu de 12 mètres (40'), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-6) du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT l'emplacement de l'installation septique;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment sera peu visible du chemin;

CONSIDÉRANT QU' une partie du terrain absorbe mal l'eau et que cela nécessiterait beaucoup de remblai de terre;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation de M. Daniel Cartier

ADOPTÉE

131-2009

Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation  
de Christian  
Bergeron

**Demande de dérogation mineure par M. Christian Bergeron pour la propriété située sur le chemin Caroline, plus précisément sur le lot 39-1-1-33 du rang 3, dans le canton de Masson. La demande concerne la construction d'un bâtiment principal à 26.25' (8 mètres) de la limite de propriété arrière, au lieu de 49.21' (15 mètres), ce qui contrevient à l'article 16.2.2-2) du règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)# 400-1998.**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par M. Christian Bergeron pour la propriété située sur le chemin Caroline, plus précisément sur le lot 39-1-1-33 du rang 3, dans le canton de Masson. La demande concerne la construction d'un bâtiment principal à 26.25' (8 mètres) de la limite de propriété arrière, au lieu de 49.21' (15 mètres), ce qui contrevient à l'article 16.2.2-2) du règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)# 400-1998.

CONSIDÉRANT QU' il ne pourra jamais y avoir de construction sur la partie voisine;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Christian Bergeron.

ADOPTÉE

132-2009

Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Refuser dérogation  
Winfred Neumann.

**Demande de dérogation mineure par M. Winfred Neumann pour la propriété située au 121, chemin Dolores. La demande concerne la transformation d'un bâtiment principal existant en bâtiment accessoire et l'agrandissement de ce bâtiment jusqu'à 6' de la limite de propriété avant (au lieu du 10' existant), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-3) du règlement de zonage # 320-1992.**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Winfred Neumann pour la propriété située au 121 chemin Dolores. M. Neumann possède un bâtiment principal en droit acquis se trouvant à 12' d'un côté et à 10' de l'autre côté du chemin Dolores (coin de rue). Ayant construit un nouveau chalet, conforme à la réglementation en vigueur, M. Neumann désire transformer ce bâtiment principal en bâtiment accessoire et agrandir ce bâtiment jusqu'à 6' de la limite de propriété avant (au lieu du 10' existant), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-3) du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT QUE le demandeur aggrave sa situation quant à la distance du bâtiment par rapport au chemin;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil refuse la demande de dérogation mineure de M. Neumann.

ADOPTÉE

133-2009

Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation  
de J.M. Lagrange au  
1, de la Presqu'île

**Demande de dérogation mineure par M. Jean-Marie Lagrange pour la propriété située au 1, ch. de la Presqu'île. La demande concerne la construction d'un garage attaché à 2.13 mètres (7') d'un bâtiment accessoire détaché, au lieu de 3 mètres (9.84'), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-3) du règlement de zonage # 320-1992.**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par M. Jean-Marie Lagrange pour la propriété située au 1, ch. de la Presqu'île. La demande concerne la construction d'un garage attaché à 2.13 mètres (7') d'un bâtiment accessoire détaché, au lieu de 3 mètres (9.84'), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-3) du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT les besoins du propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment respectera les autres règlements en vigueur;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Lagrange

ADOPTÉE

134-2009 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter  
lotissement  
7677 Qc inc.

projet  
9206-

**Projet de lotissement par 9206-7677 Québec Inc. pour la propriété située sur le chemin Matawin Est, plus précisément sur une partie des lots 44-20 et 45-26, rang II, canton de Provost (dossier 39658, minute 13048, préparé par Dazé et Ass., le 18 avril 2007).**

Le CCU a étudié le projet de lotissement par 9206-7677 Québec Inc. pour la propriété située sur le chemin Matawin Est, plus précisément sur une partie des lots 44-20 et 45-26, rang II, canton de Provost (dossier 39658, minute 13048, préparé par Dazé et Ass., le 18 avril 2007).

CONSIDÉRANT la conformité du projet;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de lotissement de 9206-7677 Québec Inc.

ADOPTÉE

135-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter  
conciliation bancaire

D'accepter la conciliation bancaire au 30 avril 2009.

ADOPTÉE

----- Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la municipalité d'avril 2009.

----- Le directeur général dépose la liste des banques de temps des employés municipaux au 11 mai 2009.

----- Le directeur général dépose le bilan financier 2008 de Loisirs St-Michel inc.

136-2009 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Achat d'enseignes

D'autoriser l'achat des enseignes de Lucie Landry selon les plans et recommandations déposés sauf pour l'éclairage.

ADOPTÉE

137-2009 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Rénovation  
salle JMB toilette

D'autoriser la rénovation des toilettes à la salle Joseph-Moïse Bellerose au coût évalué à 2 500\$.

ADOPTÉE

138-2009                   Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Achat séchoir pr D'autoriser l'achat d'un séchoir pour le service des incendies chez Aéro-Feu  
serv. incendie au coût total incluant taxes et transport de 22 620.15\$.

ADOPTÉE

139-2009                   Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Salaire responsable **Contribution pour le salaire de la responsable des comités de**  
comités participation **participation citoyenne :**  
citoyenne.

De verser une contribution de 4 000\$ pour payer une partie du salaire de l'animatrice responsable des résumés des comités de participation citoyenne, conditionnellement à ce que la municipalité de Saint-Zénon et la Caisse populaire Desjardins de la Haute-Matawinie contribuent pour un montant équivalent ou supérieur.

ADOPTÉE

140-2009                   Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Engagement Maison D'autoriser l'engagement de Construction Rosaire Charette pour le début des  
du Parc pr. travaux de la Maison du Parc, ne dépassant pas 25 000\$, concernant la  
construction fondation, le montage de la structure et de la toiture. Les matériaux  
nécessaires seront achetés à part par la municipalité.

ADOPTÉE

141-2009                   Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Travaux au Camping D'autoriser les travaux identifiés comme étant les systèmes S5, S3, S6 au  
Municipal pr égout Camping Municipal pour l'installation d'égouts sanitaires et d'électricité  
sanitaire et évalués au montant de 130 000\$, payable par le fonds de roulement et  
électricité remboursable par des versements égaux sur 10 ans.

ADOPTÉE

142-2009                   Proposé par Jean-Pierre Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Aide financière au D'appuyer le Club de Voile du Lac-Taureau pour sa demande d'aide  
Club de Voile du financière présenté au CLD Matawinie et que la municipalité contribue pour  
Lac-Taureau un maximum de 10 000\$ au projet, conditionnellement à son acceptation et à la  
contribution de chacun des partenaires.

La présente résolution abroge la résolution 335-2008

ADOPTÉE

143-2009 Proposé par Jean-Pierre Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Pavillon d'accueil, Club de Voile La municipalité avise le Club de Voile du Lac-Taureau qu'elle est favorable à la construction d'un Pavillon d'Accueil à la Plage Municipale, cependant une discussion pour la faisabilité du projet devra être faite avec la Société de Développement des Parcs Matawinie

ADOPTÉE

144-2009 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Entente pour déneigement ch. Manawan avec min. des Transports D'accepter la conclusion d'une entente de gré à gré avec le ministère des transports concernant le déneigement et déglçage avec fourniture de matériaux par la municipalité de Saint-Michel-des-Saints d'une partie du chemin de Manawan, dossier no. 8806-084916, sur 7.83 kilomètres à 3 500.\$ du kilomètre au total de 27 405.\$, pour les deux années 2009-2010 et 2010-2011. Pour ce faire, d'autoriser Jean-Pierre Bellerose, maire et Alain Bellerose, directeur général à signer cette entente.

ADOPTÉE

145-2009 Proposé par Jean-Pierre Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Mandat pour programme installations sportives à LBHA De mandater LBHA & Associés, ingénieurs-conseils, à présenter le projet "Toit permanent sur la patinoire multifonctionnelle" au programme de soutien aux installations sportives et récréatives. D'autoriser Alain Bellerose, directeur général, secrétaire-trésorier de la municipalité à signer les documents. La municipalité de Saint-Michel-des-Saints s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet.

ADOPTÉE

146-2009 Proposé par Jean-Pierre Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande d'appui pr. Projet. De soumettre le projet "Toit permanent sur la patinoire multifonctionnelle" à la Commission Scolaire des Samares pour appui et autorisation.

ADOPTÉE

147-2009 Proposé par Jean-Pierre Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande de subvention pr toit multifonctionnel. De présenter une demande de subvention au pacte rural, afin de réaliser le projet "Toit permanent sur la patinoire multifonctionnelle".

La municipalité s'engage à défrayer la mise de fonds minimum de 20%.

D'autoriser Alain Bellerose, directeur général à signer la demande et tous documents relatifs à la demande de subvention.

ADOPTÉE

148-2009                   Proposé par Jean-Pierre Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Mandat à LBHA pr ch. Lac-Taureau phase III. De mandater LBHA & Associés, ingénieurs-conseils, à présenter une demande pour le chemin du Lac-Taureau – phase III au programme Fonds Chantiers Canada – Québec. D’autoriser Alain Bellerose, directeur général, secrétaire-trésorier, de la municipalité à signer les documents et le nommer responsable de la gestion des accès en demandant son inscription au service en ligne FCCQ.

ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

149-2009                   Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Levée de l'assemblée Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

---

Alain Bellerose  
Secrétaire trésorier  
Directeur général

---

Jean-Pierre Bellerose  
Maire